



POINT FORT

Plus de vie, s'il vous plaît.

focus 4/19
juin



Alice Hollenstein

Managing Director adjointe de CUREM, Université de Zurich et fondatrice de Urban Psychology Consulting & Research

La plupart des villes veulent la même chose: diversité, identité, caractère vivant et animation, durabilité... Mais une ligne directrice pétrie de bonnes intentions ou une bonne conception ne garantissent pas qu'à un endroit donné, les utilisations souhaitées se réalisent. À cet égard, la psychologie urbaine, avec ses théories et ses méthodes, apporte une aide précieuse. La psychologie urbaine invite à renverser la planification moderniste en commençant par comprendre le comportement des gens à un endroit donné pour ensuite aménager en conséquence l'espace public et enfin le bâti – plutôt qu'inversement.

Si l'on veut atteindre l'objectif que sont des centres-villes vivants, cela signifie qu'il faut dans un premier temps réfléchir à ce que l'on entend exactement par cela. Dans le cas du caractère animé d'un endroit, cela peut par exemple être le nombre de personnes multiplié par la durée de leur séjour. Si l'on souhaite encourager l'animation, on a ainsi deux angles d'action. Dans un deuxième temps, on peut collecter des informations: combien de passants est-il réaliste de prévoir à cet endroit? Quelles sont leurs caractéristiques démographiques? Que font-ils ici? Qu'aimeraient-ils le cas échéant y faire? On crée ainsi les bases de l'élaboration d'un développement étayé

par des preuves. Je constate régulièrement que dans les endroits plutôt périphériques, on prévoit avec les meilleures intentions de petits cafés et boutiques – avec souvent pour résultat des surfaces de rez-de-chaussée vacantes. Si l'on collecte au contraire suffisamment d'informations en amont, ces erreurs de planification peuvent en général être évitées, et le terrain précieux peut être utilisé plus judicieusement – par exemple pour des logements de plain-pied dotés d'agréables jardins, qui contribuent eux aussi à conférer à l'endroit un caractère vivant.

Trois points me semblent importants pour dégager des recommandations d'action pour des villes vivantes et animées: 1. Évaluer avec réalisme le potentiel de vie publique: nous avons aujourd'hui de nombreuses sources de données et possibilités de modélisation sur cette question. 2. Concentrer la vie urbaine aux endroits les mieux desservis: apporter aux gens les utilisations susceptibles d'attirer du public plutôt qu'inversement. 3. Prêter attention dans le détail à une conception à l'écoute des gens: cela implique par exemple de donner la possibilité aux gens de faire quelque chose (si ce n'est du shopping, alors p. ex. du jogging, de la danse, de la musique, etc.). Il se passe souvent quelque chose parce que quelque chose se passe: un musicien joue de la guitare, les passants s'attourent et regardent. Souvent, les interventions régulatrices ou dérégulatrices sont plus efficaces que les interventions portant sur le bâti. Nous créons des espaces libres pour la vie humaine.

Chère lectrice, cher lecteur,

L'avancée du numérique et le commerce en ligne modifient radicalement nos centres-villes, et la discussion sur la mort des centres-villes ressurgit. Les villes sont appelées à mettre au point de nouvelles approches et à identifier de nouvelles marges de manœuvre. Bien que la nécessité d'agir soit évidente, il serait déplacé de sombrer dans le pessimisme. La mutation structurelle recèle un véritable potentiel, et nous assistons à un désir croissant d'espace public.

La Journée des villes 2019 à Coire montrera comment les villes peuvent réussir à préserver des structures d'une économie de proximité et l'attractivité de leurs centres en concertation étroite avec les commerces, la culture et la restauration. Des offres agencées avec soin animent l'espace urbain et des actions «pop-up» insufflent une vie nouvelle dans certains coins jusqu'ici en jachère. La dernière édition de «focus» est elle aussi consacrée à ce thème.

Nous vous souhaitons bonne lecture!

Sommaire

Point fort 1

Interview 2

Le thème 3

Session et procédures de consultation 4

L'UVS dans la ligne de mire 5

Agenda 6

INTERVIEW

«Avec créativité et simplicité nous trouvons de nouveaux modèles»



Urs Marti
Maire de Coire

Urs Marti (FDP) est maire de Coire depuis le 1^{er} janvier 2013 et est responsable du département Finances, économie et sécurité. Depuis l'année 2000, il est actif en politique dans le cadre du Grand Conseil du canton des Grisons et s'engage au sein de sa commission de vérification de la gestion. Avant sa prise de fonctions comme maire, il exerçait une activité indépendante d'administrateur de biens immobiliers. Durant cette période, il a exercé de nombreux mandats dans des conseils d'administration, tels que celui de président de la Haute école d'économie de Zurich (HWZ), membre du CA de SUVA et membre du CA du Fonds AHV à Genève. Urs Marti a 52 ans, est marié et père de deux filles.

Coire est la plus ancienne ville de Suisse. Le slogan de l'association «Altstadt Chur» est «Nous sommes plus jeunes que tu crois». Qu'est-ce qui a changé à Coire au cours des dernières années?

Coire s'est profondément transformée au cours des dernières années. Le centre-ville a été rendu plus attrayant pour les piétons. La Bahnhofstrasse a été entièrement refaite à neuf; aujourd'hui, c'est un large boulevard entre la gare et la vieille ville. La bibliothèque municipale, qui vient d'emménager dans l'ancienne poste, est une bibliothèque des plus modernes. De nombreuses activités viennent enrichir la vieille ville de Coire weekend après weekend. Les installations sportives font actuellement l'objet d'une rénovation de grande envergure. Un nouveau grand ensemble scolaire, ainsi qu'un nouveau téléphérique sont également à l'étude. Le site de la caserne doit être nouvellement planifié et une zone de grands immeubles a été créée. La Haute école sera dotée d'un nouveau campus et la desserte de Coire est constamment optimisée.

Concrètement, par quelles mesures Coire s'y prend-elle pour animer la ville?

Les activités culturelles, les marchés, les événements dans la vieille ville ont plus que doublé au cours des dernières années. La vieille ville est très animée et appréciée. Là où des bâtiments doivent être réaffectés à des usages différents, comme par exemple la vieille bibliothèque dans la Maison Arcas, une nouvelle af-

fectation est recherchée et fait l'objet de larges discussions dans le cadre d'une procédure de participation publique et de concours. De nombreux groupes sociaux sont ainsi impliqués dans la vieille ville.

Les évolutions structurelles requièrent de nouvelles solutions. Quelles approches des grandes villes fonctionnent dans une ville de taille moyenne comme Coire?

Fondamentalement, toutes les villes se trouvent confrontées aux mêmes questions, car le commerce sur internet conduit à certains décalages. Partout où moyennes et grandes villes abordent les transformations avec simplicité et créativité, de nouveaux modèles sont trouvés. Des magasins éphémères et des réaffectations dans des immeubles d'usage mixte abritant des commerces et des logements constituent des options prisées. À Coire, ce sont par exemple la réaffectation de l'établissement pénitentiaire en un immeuble à usage mixte ou la Maison des chœurs, qui doit être mise à la disposition de chorales autochtones ou en visite pour des répétitions ou des concerts.

Avec quelle facilité peut-on mettre en œuvre des bars ou d'autres projets d'exploitation temporaire à Coire?

Il existe une demande de surfaces à prix abordables ainsi que des volontés de mise en œuvre; le problème réside davantage dans le fait que les prix restent, de-ci de-là, encore

trop élevés pour permettre des solutions d'exploitations éphémères.

A-t-on besoin de davantage d'animation qu'auparavant, afin d'attirer la population dans la ville?

Non. L'offre est si diversifiée que nous n'avons pas besoin d'y consacrer plus d'efforts qu'avant. Mais nous devons faire vivre différentes plateformes d'information sur internet. C'est devenu plus centré sur le court terme qu'avant.

À Coire, les heures de fermeture sont fixées plus tôt que dans d'autres villes. Cela ne contrarie-t-il pas les efforts d'animation de la ville?

Nous recherchons un équilibre entre mode de vie et habitation. Dans certaines zones, il n'y a pas d'heures obligatoires de fermeture. La vieille ville a été divisée en plusieurs zones de bruit. La solution actuelle est largement soutenue.

À quoi ressemblera Coire dans 20 ans?

Coire va représenter le centre urbain trépidant des Grisons et sera fréquentée, animée et appréciée tant par les jeunes que par les aînés. Coire conserve sa diversité tant pour y habiter que pour y vivre. La ville abrite de bons établissements d'enseignement, elle est moderne sur le plan numérique; c'est la ville d'atmosphère méditerranéenne la plus septentrionale d'Europe, et ainsi la ville d'atmosphère méditerranéenne la plus méridionale d'Europe du Nord.

THÈME

Un développement diversifié des espaces publics de la Ville de Zurich

Avec la stratégie «Stadträume Zürich» («Espaces urbains Zurich»), le conseil municipal a fixé dès l'année 2006 des objectifs pour l'espace public, qui sont mis en œuvre dans le cadre de la préservation des infrastructures. Cette stratégie reste encore d'actualité, cependant la dynamique de densification exige également des concepts permettant une valorisation et une appropriation à court terme.



Jacqueline Parish

Directrice du département des concepts et planifications, service du génie civil, Ville de Zurich, commission Centre de l'espace public



Jasmin Dallafior

Directrice du département fondements et stratégies, service du génie civil, Ville de Zurich

La densification des villes entraîne une utilisation plus intensive de l'espace existant. Le délasserment, l'activité physique et le séjour se déroulent de plus en plus hors des parcs également. Dans la mesure où ils peuvent être utilisés comme des espaces d'activité physique et de séjour qualitativement élevés, les places et espaces de rues suscitent un intérêt croissant. De même, les espaces en friche doivent être systématiquement utilisés et les espaces ouverts doivent faire l'objet d'une occupation multifonctionnelle.

La Ville de Zurich grandit également. Le plan directeur communal anticipe un accroissement de la population de 100 000 personnes d'ici 2040, ce qui ferait passer le nombre d'habitants à un peu plus d'un demi-million. Les évaluations actuelles de l'Office fédéral du développement territorial concernant les comportements en matière de transports en Suisse en fonction des indicateurs de densité montrent en outre que le trafic piéton en particulier augmente avec la densification dans les grandes villes.¹ Compte tenu de ces projections, l'aménagement et les possibilités d'utilisation de l'espace public pour les déplacements et le séjour des piétons gagnent en importance.

Les espaces publics urbains apportent une contribution significative à la qualité de vie

d'une ville. Ils doivent remplir des fonctions multiples et doivent prendre en compte les exigences diverses de leurs différents groupes d'utilisateurs.² Ci-après deux projets sont décrits, représentant deux concepts de développement très différents.

Reconstruction et modernisation des infrastructures – à la Hardplatz

La Hardplatz a gagné une nouvelle importance au sein du réseau urbain par le prolongement de la ligne de tram 8, qui relie l'arrondissement 4 à Zurich-Ouest, en passant par le pont Hardbrücke. Cette place n'est plus un terminus en boucle de tram, mais une station de la nouvelle ligne, ainsi qu'une place au rayonnement municipal et régional. Cette transformation a été réalisée dans l'esprit de la stratégie et la norme «Stadträume Zurich». Cette stratégie pose le principe selon lequel la rénovation et la reconstruction des infrastructures doivent améliorer la qualité de séjour dans l'espace public par des aménagements typiquement zurichois.³ La Hardstrasse et la topographie du terrain divisent la Hardplatz en sections. Ainsi elle n'est donc guère perçue comme une unité. Par ailleurs, plusieurs îlots à arbres avec bancs créent des lieux de séjours variés. Pour l'essentiel le projet a été concrètement réalisé avec des éléments standards.

En 2018 le service du génie civil a mesuré la qualité et l'utilisation de la Hardplatz. La satisfaction globale est de l'ordre de 83 % des personnes interrogées, lesquelles s'estiment satisfaites, voire très satisfaites. Ce sont avant tout l'aménagement et les plantations de la Hardplatz qui sont la plupart du temps positivement jugés. Le souhait d'avoir davantage d'espaces verts est cependant là encore exprimé, tout comme pour d'autres places examinées à Zurich.

Programme Piazza Pop-up – au Dammsteg

Des projets comme celui de la Hardplatz sont précédés d'un long processus de plani-

fication. Piazza Pop-up est un projet pilote du service du génie civil de la Ville de Zurich en cours depuis 2018, visant à occuper des espaces publics peu ou pas utilisés, et ce, avec rapidité et simplicité. Dans certains cas, des partenaires locaux sont également impliqués. L'aménagement mobilier comprend des bancs ou des cubes, des poufs, des tables, des chaises pliantes et des bacs à plantes, qui ne requièrent pas de fondations. De nouvelles formes d'utilisation et d'appropriation potentielles peuvent ainsi être testées. Ces éléments temporaires ont été disposés sur un terrain en friche au bord de la Limmat en 2018. De nombreux courriels et une enquête à l'aide de machines de vote montrent que ces éléments donnent naissance à un nouveau lieu de séjour et d'utilisation de l'espace public dans cet espace fluvial attrayant et intensément fréquenté: l'espace n'est pas uniquement utilisé pour se restaurer ou se prélasser, mais également pour le travail mobile et de petites fêtes.

«L'expérimentation pratique des utilisations semble être une démarche de planification très prometteuse, en ce qu'elle encourage la libre appropriation et répond à la dynamique actuelle de densification.»

Le programme Piazza Pop-up doit sonder et tester les potentiels de façon expérimentale – en outre, lorsqu'un lieu ne fait pas ses preuves, tout peut être démonté sans grands efforts. L'expérimentation pratique des utilisations semble être une démarche de planification très prometteuse, en ce qu'elle encourage la libre appropriation et répond à la dynamique actuelle de densification.

¹ www.are.admin.ch

² Depuis 2007 le service du génie civil de la Ville de Zurich réalise des enquêtes de terrain chaque année sur les qualités des espaces urbains revalorisés et réaménagés. Ces enquêtes visent à connaître la satisfaction des usagères et usagers et à déterminer si les objectifs d'aménagement et d'utilisation ainsi que les objectifs stratégiques préconisés par la stratégie «Stadträume Zürich» peuvent être atteints.

³ www.stadt-zuerich.ch (en allemand)

POLITIQUE

Retour sur la session d'été

L'Union des villes suisses a derrière elle une session d'été émaillée de succès. La réforme de la péréquation financière et de la compensation des charges (RPT) est finalisée, et les communes ont le droit de continuer à instaurer des zones de limitation de vitesse à 30 dans les localités pour des raisons de protection contre le bruit.

Péréquation financière reformée

Le Conseil national et le Conseil des États se sont mis d'accord sur une modification de la péréquation financière et de la compensation des charges (RPT). Il s'agit là d'un compromis soutenu par l'Union des villes suisses, que les cantons ont négocié entre eux et avec la Confédération. Les cantons donateurs sont ainsi soulagés, les cantons receveurs se voient accorder une dotation minimale garantie par la loi. La Confédération économise elle aussi de l'argent. Ces fonds doivent toutefois rester dans le système: 140 millions de francs doivent être utilisés sur une période transitoire afin de soutenir les cantons receveurs. La compensation socio-démographique se voit accorder la même somme. Ces fonds bénéficient aux villes.

Le blocage des zones 30 est évité

Les communes conserveront le droit d'instaurer des zones 30 dans les localités, y compris pour des raisons de protection contre le bruit. Le Conseil des États ne veut pas de restriction. Il a refusé l'initiative parlementaire

Rutz intitulée «Ne pas entraver la fluidité du trafic sur les grands axes routiers». Cette intervention aurait restreint l'autonomie des communes et les aurait privées d'un instrument efficace dans la lutte contre le bruit et dans la régulation du trafic. Le non de la Chambre haute règle la question.

Projets d'agglomération: décision plus tard

Dans les projets d'agglomération, le Conseil national maintient le contournement d'Oberburg près de Berthoud, dans le canton de Berne. Le Conseil des États s'était auparavant prononcé contre, parce que le projet n'est pas encore techniquement abouti. En raison de cette divergence, la décision sur les 34 autres projets d'agglomération est désormais reportée jusqu'à l'automne. Sachant que d'autres projets ont été supprimés, il reste aujourd'hui pour l'aménagement, l'exploitation et la maintenance du réseau de routes nationales un budget de 13,8 milliards de francs au total. Le Parlement a l'intention de dépenser 12,89 milliards de francs pour l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Le Conseil des États a éliminé les dernières divergences sur l'étape d'aménagement 2035 et décidé de financer également les gares de Winterthur Grütze Nord et de Thoun Nord.

Déductions pour frais de garde externe

Si les parents ont recours à un accueil extra-familial pour leurs enfants, ils pourront à l'avenir déduire jusqu'à 25 000 francs au lieu de 10 100 francs de leur impôt fédéral direct.

Les deux conseils ont approuvé le relèvement de la déduction maximale pour frais de garde des enfants. Le Conseil des États est toutefois opposé à un relèvement supplémentaire de la déduction pour enfants de 6500 francs à 10 000 francs. Le projet est donc renvoyé avec cette divergence devant le Conseil national.

Renvoi de la motion sur le matériel de soin

Le Parlement demande au Conseil fédéral que le matériel de soin soit à nouveau remboursé par les caisses-maladie. En raison d'une décision du Tribunal administratif fédéral, les caisses-maladie ne sont plus tenues de rembourser séparément le matériel de soin tel que les pansements ou les seringues. Les coûts doivent donc être supportés par les établissements médico-sociaux, les organismes de soins à domicile et au bout compte par les cantons ou les communes. Après le Conseil national, le Conseil des États a lui aussi approuvé une motion sans opposition. L'Union des villes suisses salue cette décision.

Deux semaines de congé de paternité

Sur le congé de paternité, le Conseil des États a choisi le compromis: il s'est exprimé en faveur de la contre-proposition indirecte et donc pour deux semaines de congé de paternité. Quatre semaines, comme le réclame une initiative populaire, sont trop onéreuses pour le Conseil. Lors de cette consultation, l'Union des villes suisses préconisait également la contre-proposition indirecte.

Procédures de consultation

L'UVS exige une définition des déchets industriels applicable dans la pratique

La définition des déchets urbains provenant d'entreprises en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 ne fait pas ses preuves dans la pratique. Afin de pouvoir juger si les déchets industriels d'un groupe s'inscrivent dans le mandat monopolistique de la ville ou non, les villes doivent régulièrement étudier et analyser la structure de l'entreprise organisée en groupe ainsi que l'organisation de son élimination des déchets afin de pouvoir juger si les déchets industriels s'inscrivent dans le mandat monopolistique d'une ville ou non. Sachant que les structures des entreprises évoluent sans cesse,

ceci est une tâche permanente pour les villes. Pour l'UVS, cette solution est déconnectée de la pratique, car le travail administratif échéant aux villes est énorme et n'est donc pas acceptable. L'UVS exige donc que lors de la révision en cours de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets OLED, on prenne en considération pour l'estimation de l'inscription dans le monopole le nombre de postes à plein temps d'une entreprise sur le territoire de la commune.

Les villes disent oui au mariage pour les couples homosexuels

Les villes se déclarent en faveur d'une instauration rapide du «mariage pour tous».

Conformément à la proposition de la Commission juridique du Conseil national, l'actuel partenariat enregistré entre personnes du même sexe doit être remplacé par le mariage. L'Union des villes suisses approuve ce projet de manière unanime. Il est nécessaire de remplacer le partenariat enregistré entre personnes du même sexe, car l'état civil est en soi discriminatoire: en mentionnant leur état civil, les couples homosexuels se trouvent indirectement contraints d'indiquer leur orientation sexuelle.

Autres consultations disponibles sous:
www.uniondesvilles.ch

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Smart city: Une analyse offre une vue d'ensemble des activités des villes

Où en sont les villes et communes suisses sur la voie d'une smart city? Et quels rôles sont assumés par quels acteurs? L'«Analyse des parties prenantes Smart City Suisse» apporte des réponses à ces questions: des stratégies «smart city» existent dans un tiers des villes et communes ayant participé à l'étude et pour un autre tiers d'entre elles une stratégie est en cours d'élaboration. Les facteurs de réussite sur la voie de la smart city sont une mise en réseau à l'intérieur et à l'extérieur de la ville ou de la commune, des plateformes pour l'échange de données, une stratégie et un soutien politique. Sont considérés comme des obstacles le raisonnement cloisonné et les solutions autarciques. C'est pourquoi les villes et communes intelligentes ont besoin de cet échange, ce que se sont donné pour mission l'Union des villes suisses ainsi que d'autres partenaires d'étude – l'asut, l'Office fédéral de l'énergie (avec le programme Smart City Suisse) et Smart City Hub.

www.uniondesvilles.ch

ISOS et urbanisation vers l'intérieur: L'Union des villes suisses s'engage

Dans le cadre de la mise en œuvre du postulat «Préserver la physiologie des localités suisses» du conseiller national et président de l'Union des villes suisses Kurt Fluri, l'Office fédéral de la culture OFC et l'Office fédéral du développement territorial ARE ont été chargés d'élaborer des recommandations sur la manière de prendre en considération les sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse dans le contexte de l'urbanisation vers l'intérieur. La compatibilité entre la protection des sites construits suisses et l'urbanisation vers l'intérieur doit être ainsi approfondie sur la base d'exemples concrets et l'éventuel besoin d'action doit être examiné en rapport avec le recensement et l'application de l'ISOS. Ces recommandations sont élaborées par un groupe de travail. L'Union des villes suisses va également y participer et y présenter les préoccupations communales tant en matière de conservation des monuments historiques qu'en matière de développement territorial et d'aménagement du territoire.

Le numérique à l'école obligatoire: les villes renforcent leur engagement

Au cours de cinq années à venir, les villes vont doubler leur engagement financier afin d'équiper les écoles pour le passage au numérique. Comme l'a mis en évidence une enquête de l'Initiative des villes pour la formation, les villes sont prêtes à relever ce défi et augmenteront dans les cinq années à venir leurs investissements de manière conséquente. Si au cours des cinq années passées, environ 600 francs ont en moyenne été mis à disposition par élève, ce chiffre passera au cours des prochaines cinq années à quelque 1600 francs. À l'échelle nationale, plus de 200 millions de francs seront débloqués par les villes pour l'enseignement numérique. Mais la planification de la nouvelle infrastructure exige de la part des décideurs des villes et des communes des réponses à des questions complexes. Il est nécessaire d'avoir une idée claire de la pédagogie, de l'utilisation sur le long terme des systèmes informatiques dans les écoles, mais aussi de garantir la protection des données de manière systématique. L'Initiative des villes pour la formation a donc rédigé un document thématique intitulé «Numérisation à l'école obligatoire».

www.uniondesvilles.ch

Forum de printemps CVM: Prendre le vélo vraiment au sérieux

Des infrastructures séparées et strictement réservées aux vélos, aménagées entre les trottoirs et les voies de circulation, constituent le principal instrument qui permettra une contribution accrue des vélos à une circulation efficace à l'avenir au sein des espaces urbains. Il est en outre important que les voies cyclables des agglomérations soient aménagées au-delà des frontières communales. Tel était le ténor du Forum de printemps de la Conférence des villes pour la mobilité (CVM). L'évènement était consacré à la question de savoir quelles mesures concrètes doivent faire suite à l'ancrage des voies cyclables dans la Constitution fédérale. Dans un premier temps, la Confédération veut encore intégrer les voies cyclables dans l'ordonnance sur la signalisation routière actuellement en cours de révision.

Brèves

Débat sur les questions urbaines

Les thèmes urbains sont de plus en plus à l'ordre du jour des partis politiques. Le PDC a publié le 11 juin 2019 un document de positionnement sur la politique des villes et des agglomérations. Les exigences comprennent entre autres une urbanisation vers l'intérieur de qualité élevée, une compensation équitable des charges sociales et des solutions en faveur de centres-villes vivants. Le PLR de la Ville de Zurich a publié le même jour le livre intitulé «Liberale Antworten auf urbane Fragen» («Réponses libérales aux questions urbaines»).

www.pdc.ch

www.fdp-zhstadt.ch (en allemand)

Arène de la mobilité 2019

Plus de 200 intervenantes et intervenants informeront et débattront sur la mobilité électrique ainsi que sur la mobilité automatisée et collaborative dans le cadre de l'Arène suisse de la mobilité du 16 au 19 septembre à Berne. Il y sera en outre présenté un aperçu du monde de la mobilité urbaine, de la logistique urbaine, de la mobilité active et partagée, du sharing ou du secteur aérien et des drones.

www.mobilitaetsarena.ch/fr/

Projets consacrés aux personnes âgées

La fondation «Promotion Santé Suisse» soutient, moyennant jusqu'à 300 000 francs, des projets consacrés à la santé de la population âgée dans des villes et communes. Ces projets visent par ex. à promouvoir une alimentation équilibrée ou à renforcer la santé psychique des personnes âgées.

www.promotionsante.ch

Management Forum 2019 de Lucerne

Les mutations sociales et technologiques représentent également des défis pour l'administration publique. Comment peut-on et doit-on réussir ces mutations dans l'administration? Le Management Forum de Lucerne se penche sur cette question le 31 octobre 2019, entre autres avec Christian Jott Jenny, maire de Saint-Moritz. L'Union des villes suisses est partenaire de ce Forum.

www.hslu.ch (en allemand)

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 2 juillet 2019** **Info UVS «L'avenir de l'espace public»** à Berne
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, julia.imfeld@staedteverband.ch
- 5/6 septembre 2019** **Journée des villes 2019** à Coire
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 29 octobre 2019** **Colloque d'automne Réseau Quartiers Vivants** à Berne
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 5 novembre 2019** **Colloque «Alimentation durable dans les villes et les communes»** à Zurich
Informations: Barbara Brechbühl, téléphone 031 356 32 32, barbara.brechbuehl@staedteverband.ch

Sections de l'Union des villes suisses

- 13 septembre 2019** **Conférence de l'Initiative des villes pour la formation et de l'Initiative des villes pour la politique sociale «Villes et politique de la petite enfance»** à Winterthour
Informations: info@staedteinitiative.ch
- 13 septembre 2019** **Colloque de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes «Investitions»** à Berne
Informations: Karin Christen, téléphone 031 356 32 32, karin.christen@staedteverband.ch
- 26 septembre 2019** **Save-the-date – 17^{ème} Congrès de la sécurité urbaine CDSVS/SCPVS/PSC** à Berne
Informations: Christoph Lienhard, téléphone 044 411 70 30, info@kssd.ch
- 18 novembre 2019** **Colloque de la Conférence des villes pour la mobilité «Logistique urbaine»** à Berne
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch

Divers

- 12 septembre 2019** **Journée technique VSS «Gestion des autocars de tourisme et de grandes lignes en milieu urbain»** à Berne (patronage: UVS) / Informations: www.vss.ch
- 13 septembre 2019** **Colloque «La participation culturelle dans la pratique - colloque à l'intention des services de promotion privés et publics»** à Soleure / Informations: www.ofc.admin.ch
- 16-19 septembre 2019** **Arène de la mobilité suisse** à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.mobilitaetsarena.ch
- 29 octobre 2019** **Congrès Pusch: Achats publics durables: focus sur l'économie circulaire** à Bienne (patronage: UVS)
Informations: www.pusch.ch
- 4/5 novembre 2019** **International conference « How to measure Baukultur »** à Genève
Informations: www.bak.admin.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Marius Beerli, Dominic Blumenthal, Barbara Brechbühl, Karin Christen, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Paul Schneeberger, Martin Tschirren;
traduction: proverb; Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.
Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch